

RAPPORT RSE 2024



 acolyt

Entreprise

Certifiée

LE MOT DU PRESIDENT

Madame, Monsieur,

Chers clients, chers collaborateurs,
chers partenaires, chers amis,

Pour chacun d'entre nous, les dernières années auront été hors normes. Individuellement comme collectivement, nous avons tous été touchés par cette période de crises successives (COVID, inquiétudes d'une guerre en Europe,...). Des crises d'ampleurs inédites et qui malheureusement poursuivent leur cours.

Dans ce contexte exceptionnel, Acolyt | BCorp fait face à ces chocs successifs avec détermination et nous poursuivons notre développement.

L'ensemble des collaborateurs a ainsi œuvré avec engagement et parfois abnégation au service de nos clients, s'appuyant avec justesse sur notre raison d'être « Accompagner pour faire grandir » et nos valeurs d'esprit d'équipe, de bienveillance, de dynamisme et d'exigence.

C'est fort d'un modèle économique robuste et accompagné d'actionnaires impliqués (SPRING Invest et les membres du Board à titre individuel) qu'Acolyt | BCorp poursuit sa croissance rentable, tout en intégrant la dimension du bien commun dans son développement.

A ce titre, et alors que nous venons d'être certifié B Corp, ce rapport RSE se veut un témoin de nos actions concrètes sociales, sociétales et en faveur de l'environnement.

Acolyt | BCorp est attaché à œuvrer efficacement comme le logisticien de référence pour les « marques omnicanales haut-de-gamme et responsables », tout en prenant des initiatives liées à son activité en faveur du bien commun.

Forts d'un esprit d'entreprendre présent également sur le sujet RSE, notre démarche déclinée en 3 thématiques est clairement d'agir :

- en apporteur de solutions logistiques durables sur le plan environnemental,
- en promoteur de lien social et de développement économique sur nos territoires, et
- en employeur engagé pour le développement de ses collaborateurs.

Chers clients, chers collaborateurs, chers partenaires, je vous remercie sincèrement pour votre confiance et votre fidélité. Elles nous honorent et nous obligent chaque jour à la mériter davantage.

Martin Bour / Président
Avril 2024

LE MOT DE SPRING INVEST

SPRING est un fonds d'investissement spécialisé dans le financement des entreprises contribuant à la transformation digitale, sociétale et environnementale du commerce.

A ce titre, nous nous intéressons à la fois aux nouveaux modèles de distribution mais également aux nouveaux modes de consommation et à l'ensemble des technologies et services qui accompagnent la mutation du secteur.

Le sujet RSE est un des socles fondateurs de SPRING qui a été formalisé dès la création, notamment du fait des caractéristiques du secteur du commerce et de l'e-commerce et du fort impact que les sociétés financées par SPRING peuvent avoir sur celui-ci.

La transparence et le fonctionnement des chaînes logistiques (origine des produits ou des matières premières, optimisation des chaînes logistiques, nature des contrats de travail, de la sous-traitance...) est un des sujets prioritaires adressé par SPRING.

En effet, la logistique est souvent considérée comme le maillon faible RSE de l'e-commerce avec un bilan carbone important (succession d'intermédiaires, poids du transport...) et un bilan social critiquable (pénibilité au travail, précarité des contrats, faible marge de progression...).

Avec la raison d'être « Accompagner pour faire grandir », Acolyt place ses salariés au cœur de son dispositif en les accompagnant sur la durée. A titre d'exemple, les dirigeants de deux des trois sites ont démarré en tant que stagiaires dans la société. Par ailleurs, Acolyt s'est toujours efforcée de limiter son empreinte environnementale, depuis la conception des sites logistiques, jusque dans la gestion des opérations, la partie ne pouvant être optimisée aujourd'hui faisant l'objet d'une contribution à la neutralité carbone globale.

En s'appuyant très tôt sur un socle de valeurs fortes, Acolyt est ainsi parvenue à construire un modèle de logistique e-commerce sain et efficient répondant à un nombre important d'enjeux RSE de son secteur.

Pascal Gagna,
Xavier Faure,
Laurent Foiry,
Alexandre Guillot,

SPRING INVEST

SOMMAIRE

1. Le Groupe Acolyt
2. Notre ambition pour 2026
3. Nos axes d'engagement pour soutenir notre ambition
4. Notre matrice de matérialité
5. Axe 1 : Réduire notre empreinte environnementale
6. Axe 2 : Favoriser le développement économique local
7. Axe 3 : Encourager le développement professionnel de nos collaborateurs
8. Mesurer nos progrès

NOTRE HISTOIRE

2013 2016 2020 2021 2023



Ouverture de BDL - (Bourgogne Direct Logistics) dans un grenier bourguignon

Reprise de l'entreprise par Martin Bour et déménagement à Semur-en-Auxois

Ouverture de Bordeaux Direct Logistics à Blanquefort

BDL devient ACOLYT et ouverture de Acolyt Dijon à Mesmont

ACOLYT devient B Corp et Alexandre BEC nommé Directeur général

NOS CHIFFRES CLÉS 2023-24



3 entrepôts

35 salariés

5.8 Millions de CA
+30% vs. n-1

NOS VALEURS & NOTRE RAISON D'ÊTRE

Exigence
Bienveillance

Dynamisme
Esprit d'équipe

Subsidiarité
Dignité du collaborateur

“ ACCOMPAGNER POUR FAIRE GRANDIR ”

Chaque action que nous entreprenons a pour but de vous faire grandir ; car grandir permet d'accomplir et de se réaliser.

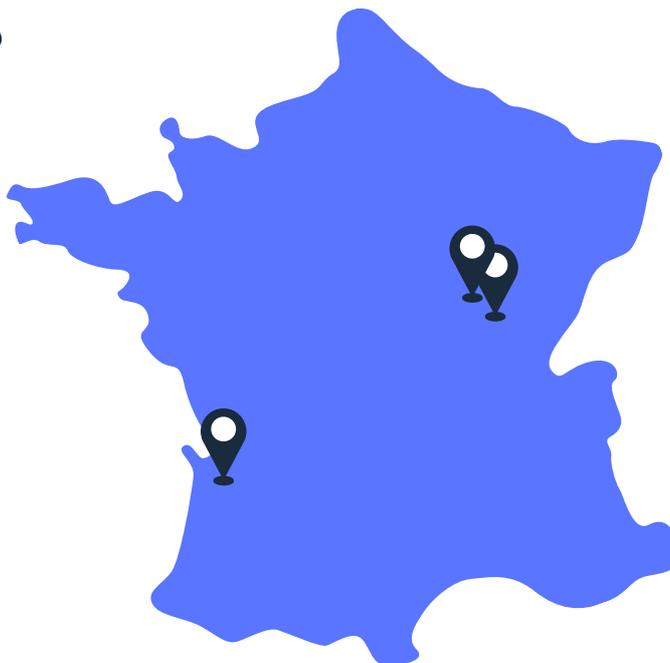
Ce chemin à vos côtés permet également à Acolyt de grandir.

Que vous soyez clients, collaborateurs, fournisseurs ou toute autre « partie prenante » de l'entreprise, nous souhaitons vous accompagner avec intelligence, selon nos valeurs et en phase avec notre raison d'être.

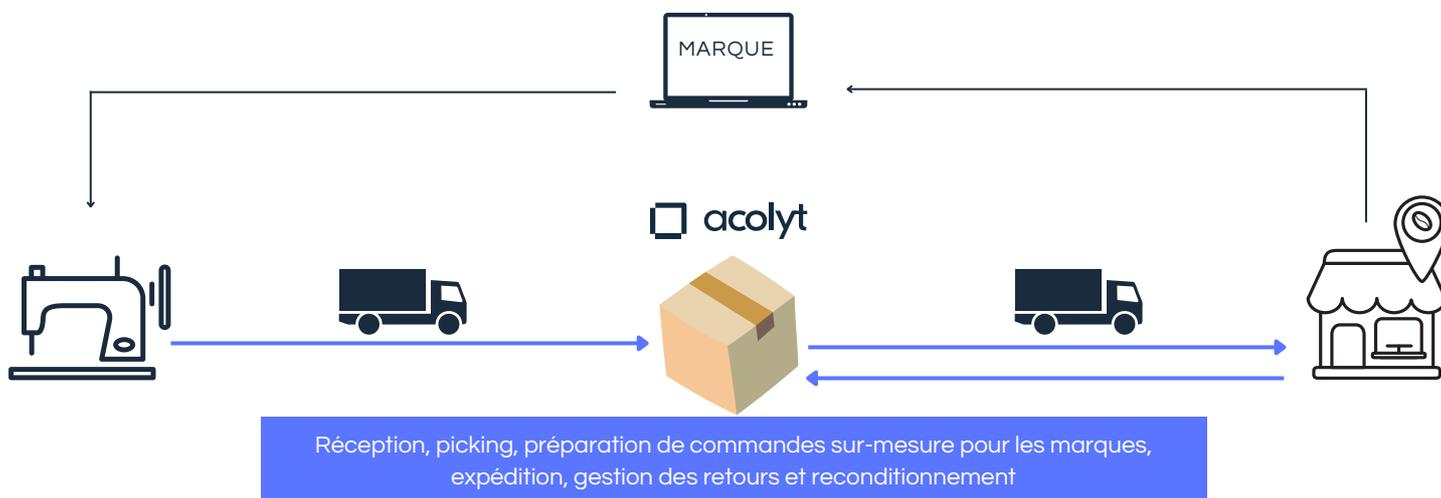
QUI SOMMES NOUS ?

Fondé en 2013 avec pour objectif de devenir un prestataire logistique de référence pour les jeunes marques omnicanales haut-de-gamme et responsables en développement, Acolyt regroupe aujourd’hui 3 sites logistiques à Semur-en-Auxois, Mesmont et Bordeaux.

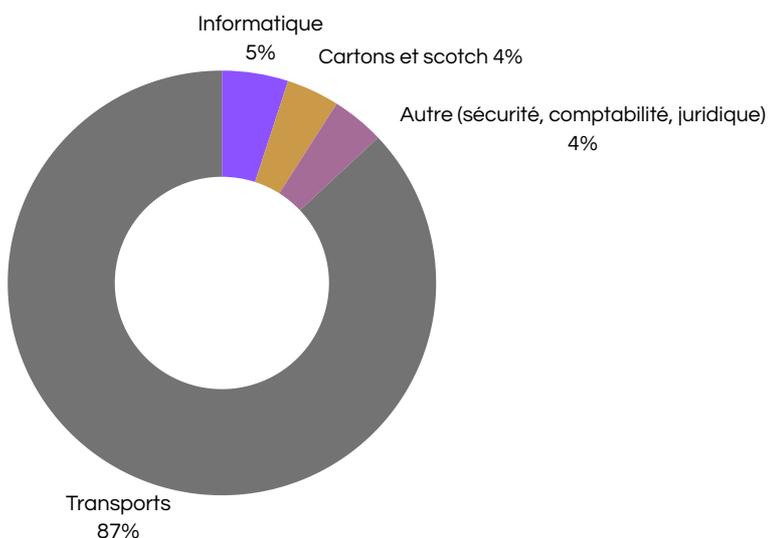
L’entreprise est aussi un « acolyt » non négligeable pour une marque soucieuse de son impact sur l’écosystème local et sur l’environnement.



NOTRE SERVICE



NOS DÉPENSES



Quelles matières premières sont utilisées chez Acolyt ?

Du carton, du scotch, de la frisure de bois, du papier de soie, des colis réutilisables, des étiquettes d’acheminement postal.

NOTRE AMBITION A HORIZON 2026

Depuis les différentes révolutions industrielles et à mesure que la population mondiale augmente, les économies et les niveaux de vie progressent mais le niveau cumulé des émissions de gaz à effet de serre augmente lui aussi, 2/3 de ces gaz étant dominés par le CO₂ produit massivement par la combustion d'énergies fossiles.

Les derniers rapports du GIEC ont démontré l'incidence des activités humaines sur le climat. Mais aussi que des réductions fortes et soutenues des émissions de CO₂ (-45% en 2030 par rapport aux émissions de 2010 et un « bilan nul » en 2050) permettraient de limiter le réchauffement climatique futur à +1.5°C, œuvrant à une rapide amélioration de la qualité de l'air globale et une stabilisation des températures mondiales à horizon 30 ans.

Concrétisés légalement par le protocole de Kyoto et l'Accord de Paris, ces objectifs doivent s'appliquer à toutes les activités humaines et en premier lieu aux activités du secteur de l'industrie, du transport et de la logistique, qui sont responsables des ¾ des émissions de CO₂.

Concernant plus particulièrement notre secteur d'activité (la logistique dans l'univers de la mode et du bien-être), au-delà des préoccupations purement environnementales, de grandes questions sociales et sociétales ont également été posées ces dernières années avec l'arrivée de l'obligation de la transparence des chaînes d'approvisionnement pour les activités de prêt-à-porter (travail des enfants, pollution par des tiers, ...).

Autant de sujets auxquels les entreprises de notre secteur se doivent de répondre clairement.

Dès lors, Acolyt | B Corp souhaite se positionner comme la solution la plus durable et la plus qualitative auprès des marques haut-de-gamme en développement, responsables et engagées, afin de les accompagner comme alternatives crédibles et durables, face aux marques de fast-fashion poussant à la consommation individuelle et collective débridée et non-responsable.



NOS AXES D'ENGAGEMENT AU SERVICE DE CETTE AMBITION

1	Améliorer notre empreinte environnementale	 
2	Favoriser le développement économique local	 
3	Encourager le développement professionnel de nos collaborateurs	  

NOTRE MATRICE DE MATERIALITE

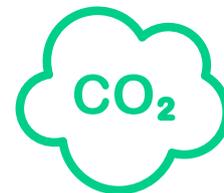


NOS AXES D'ENGAGEMENT AU SERVICE DE CETTE AMBITION

ODD	SOUS-OBJECTIF
	<p>1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays</p> <p>1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient</p>
	<p>5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles</p> <p>5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique</p> <p>5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne</p>
	<p>8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés.</p> <p>8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.</p> <p>8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.</p> <p>8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.</p> <p>8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.</p>
	<p>9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.</p> <p>9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.</p> <p>9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.</p>
	<p>15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial</p> <p>15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement</p>

AXE 1 : REDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

1 Réduire notre empreinte carbone



Depuis 4 ans, Acolyt | B Corp contribue à la neutralité carbone collective et procède pour cela en 3 étapes :

- le calcul et la mesure de nos émissions - directes et indirectes - de gaz à effets de serre (scope 1, 2 et 3),
- la mise en œuvre d'une démarche active de réduction,
- la contribution à la neutralité carbone globale pour ce qui est de nos émissions restantes.

En 2022, nous avons fait appel au cabinet extérieur Aktio (certifié B Corp) pour la réalisation d'un Bilan carbone® sur l'année fiscale 2021-22. Ce cabinet nous a aidé à collecter les informations sur nos émissions de gaz à effets de serres qui ont été évaluées à **628 tonnes équivalent CO2 (total scopes 1+2+3) émises par an, dont 3 tonnes correspondants aux scopes 1+2**. Ce premier Bilan carbone certifié est présenté en annexe de ce rapport RSE ; il porte sur nos 3 sites opérationnels Acolyt Semur, Acolyt Dijon, Acolyt Bordeaux, et sera mis à jour lors de l'année fiscale 2024-25.

Il nous a également permis d'identifier les actions réalisables pour réduire nos émissions (en particulier les leviers d'action sur les émissions liées au transport de colis, à nos déchets et nos achats divers). Nous vons ainsi défini puis mis en œuvre un plan d'action de réduction de nos émissions au cours des années 2022 et 2023, que nous poursuivrons en 2024, grâce à de nouveaux fournisseurs et partenaires.

Enfin, concernant la contribution à la neutralité carbone globale, elle est réalisée avec notre partenaire EcoTree (également certifié B Corp) par l'intermédiaire duquel nous avons fait l'acquisition en France en 2020, 2022 et 2023 de **1 500 arbres gérés de manière agroécologique (chênes rouges, chênes sessiles, pins douglas)** en forêts de Champeau-en-Morvan (21), de Chapelle-Saint-Rémy (72), de Gourin (56) et du Syndicat (88). Grâce à ces arbres, ~150 tonnes équivalent CO2 ont déjà été séquestrée par Acolyt | B Corp à ce jour et dorénavant à un rythme annuel de **45 tonnes équivalent CO2 par an**.

Notre objectif est de poursuivre notre contribution à la neutralité carbone globale : **à cours terme à hauteur de 2 tonnes équivalent CO2 par collaborateur** (soit à ce jour un objectif de ~70 tonnes) puis à horizon 2030 à hauteur de ~50% de nos émissions globales annuelles (scope 1+2+3).

POINT PÉDAGOGIE : Pourquoi vous ne nous entendrez jamais dire qu'Acolyt est « neutre en carbone » ?

Tout bonnement car il s'agit d'un abus de langage !

Un territoire peut être neutre en carbone ; mais une entreprise, un produit ou un service, non !

2 Améliorer notre mix énergétique



Acolyt | B Corp s'est fixé d'augmenter sa part d'énergies renouvelables dans son mix énergétique. Pour le site d'Acolyt Semur, nous sommes passés à un contrat 100% énergie verte depuis février 2022.

L'objectif sera d'atteindre les 100% sur la totalité du périmètre à horizon 2026.

3

Tendre vers le colis 100% éco-responsable



Directement lié à notre nature d'activité, nous avons prévu d'atteindre 100% de colis écoresponsable à horizon 2026. Qu'appelons-nous colis écoresponsable ? Un colis de réemploi, recyclé, recyclable, biosourcé ou encore biodégradable.

Les matières que nous utilisons aujourd'hui répondent en grande partie à ces impératifs : carton, papier de soie, frisure de bois. Il nous reste néanmoins deux défis

- sourcer un scotch kraft de qualité suffisante pour répondre aux exigences et besoins de nos client
- sourcer des étiquettes de transport écoresponsable (étiquette thermique, encre, etc.) pour lesquelles il n'existe aujourd'hui a priori toujours pas de solution technique viable disponible sur le marché et correspondant à nos besoins et à ceux de nos clients.

4

Tendre vers davantage d'économie circulaire



Nos entrepôts ne consomment quasiment pas d'électricité ni d'eau et les déchets d'ordures ménagères sont exclusivement liés aux pauses déjeuner.

La quasi-totalité des déchets générés sur les sites Acolyt sont des déchets recyclables (plastique, carton) liés à la réception des marchandises de nos clients et de nos fournisseurs. Il est donc difficile pour nous seuls de réduire ces productions de déchets.

Aussi nous nous engageons à sensibiliser tous nos clients à réduire leurs emballages à usage unique, et à favoriser le papier ou les matières biodégradables au plastique.

Acolyt | B Corp s'engage par ailleurs à investiguer les pistes de réemploi ou d'utilisation secondaires de ces matières - notamment le carton - disponibles auprès de partenaires locaux.

5

Vérifier les engagements de nos fournisseurs



Depuis 2021, Acolyt | B Corp a défini une charte d'approvisionnement responsable visant à responsabiliser nos fournisseurs, et à leur rappeler que le respect des droits fondamentaux est un indispensable pour la pérennité de nos relations commerciales. Une grille d'évaluation fournisseurs a également été définie et remplie par nos plus grands fournisseurs.

Pour les fournisseurs représentant 85% de nos achats annuels, un exemplaire de la charte fournisseurs et de la grille d'évaluation ont été complétés afin de nous présenter au mieux leurs engagements RSE.

A horizon 2026, l'objectif d'Acolyt est d'atteindre 95% de nos volumes d'achat afin de pouvoir favoriser la contractualisation auprès de fournisseurs engagés.

AXE 2 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

1

Participer à la revitalisation des zones rurales



Par l'ouverture de **2 entrepôts sur 3 dans des territoires ruraux**, Acolyt | B Corp entend redynamiser l'emploi :

- en proposant des emplois localement,
- en garantissant une formation intégrée au processus d'embauche,
- et en incitant nos collaborateurs à monter en compétences dans des domaines valorisables par la suite dans d'autres entreprises.

Entre 2021 et 2023, **15% de l'effectif de collaborateurs ont par exemple été encouragés par la Direction et leur management à poursuivre une Validation des Acquis de l'Expérience ou à poursuivre leur montée en compétences via des formations complémentaires en alternance** (équivalent BAC +3 et BAC +5).

L'objectif à horizon 2026 est d'ouvrir un **4e entrepôt en zone rurale** également, dans la région de Bordeaux, afin de poursuivre notre contribution à la vitalité et au dynamisme de territoires ruraux.

2

Soutenir les acteurs du territoire



Parce que les acteurs du territoire sont indispensables en zone rurale, peut-être encore davantage qu'en zone urbaine, Acolyt | B Corp a décidé depuis 2021 d'apporter un **soutien financier à une douzaine d'associations d'intérêt général**.

Plus qu'un don ponctuel, l'objectif était de favoriser les investissements futurs de ces associations, et leur projection dans le temps. C'est pourquoi les dons sont renouvelés systématiquement sur 3 ans auprès des mêmes acteurs, afin de les aider à se projeter.

Il a été acté que ces dons représenteraient entre 5% et 10% des bénéfices de l'entreprise chaque année.

3

Sélectionner des clients "bons pour le monde"



Nombreux sont les sujets qui ont éveillé la conscience des consommateurs ces dernières années (travail des enfants, matières polluantes, etc.). A l'écoute de ces nouvelles tendances de consommation et donc de production, Acolyt | B Corp a voulu donner du sens à sa démarche en proposant nos services **uniquement à des marques désireuses de proposer une éthique de travail et des affaires réelles, concrètes et vérifiées, dans le respect du vivant et de l'environnement**.

Par ailleurs, **95% de nos clients sont eux-mêmes basés en France**, une proportion que nous avons prévu de conserver dans le futur.

4

Compléter la formation des jeunes



Acolyt | B Corp forme et embauche des jeunes !

L'âge moyen de nos collaborateurs est de **27 ans**, tranche qui est malheureusement souvent délaissée pour l'embauche de personnels n'ayant pas ou peu de diplômes de l'enseignement supérieur.

Mais Acolyt participe aussi à soutenir la formation des étudiants originaires du territoire : entre 2020 et 2023 nous avons accueillis **plus de 50 stagiaires et alternants**.

Nous souhaiterions le conserver à une moyenne d'au moins 10 par an jusqu'en 2026.

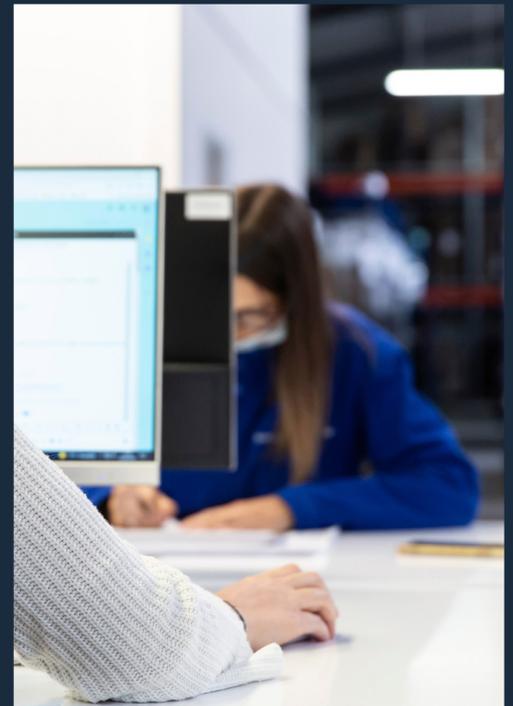
5

RGPD et sécurisation des données consommateurs



Les données consommateurs sont un sujet sensible aujourd'hui pour tous les acteurs officiant via internet. **Nos équipes IT ainsi que notre Data Protection Officer sont mobilisés chaque jour pour la protection des données** transitant par nos serveurs et sur nos tables de préparation.

Chaque collaborateur respecte ses engagements de confidentialité et s'engage à ne publier aucune information sensible à des tiers.



AXE 3 : ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE NOS COLLABORATEURS

1 Recruter et fidéliser nos Acolyts



Le turnover lié à des départs pour “incompatibilité de collaboration” (ruptures anticipées de CDD ou rupture de CDI, hors cas de suivi de conjoints ou souhait de changement complet de secteur professionnel / de fonction) s'élève à 8.6% pour l'année 2023 (3 départs, sur un total de 35 collaborateurs).

Notre objectif à horizon 2026 est de maintenir ce nombre de départs à 2 par an maximum et de passer sous la barre des 5%.

En 2023, Acolyt | B Corp poursuit la politique de fidélisation et d'accompagnement de ses collaborateurs en en ayant passés 8 en CDI.

2 Inclure des collaborateurs traditionnellement éloignés de l'emploi



53% de notre effectif en CDI sont des femmes, 47% pour les recrutements en CDD. L'objectif à horizon 2026 concernant l'emploi féminin, sera d'avoir davantage d'intégration de femmes à des niveaux de cadres et/ou de management afin de diversifier davantage nos effectifs à ce niveau.

Par ailleurs, 47% des salariés présents en 2023 chez Acolyt ne disposaient pas de diplôme de l'enseignement supérieur.

Enfin, le site d'Acolyt Semur emploie depuis 2023 à temps partiel 2 membres de l'ESAT de Semur-en-Auxois (représentant un total de 0.7 ETP) venant nous aider lors de pics d'activités. L'axe d'amélioration du Groupe concernant le handicap est l'intégration d'au moins 2 stagiaires/collaborateurs en situation de handicap.

3 Former pour fidéliser



Un travail d'accompagnement et de formation est réalisé en continu par nos équipes afin de développer les compétences terrain des collaborateurs de tous les services, et de les aider à développer leur employabilité. Actuellement, chaque collaborateur en CDI ou CDD reçoit au minimum une formation à son arrivée, puis une formation dans l'année. Dans certains cas particuliers liés à la motivation des collaborateurs et à la nature de leurs tâches, un système de mentoring est mis en place avec un collègue ou manager ayant davantage d'ancienneté dans l'entreprise.

Cet accompagnement est décidé lors des entretiens de performance mensuels et annuels avec le manager et la Direction, afin de rassurer et accompagner au mieux les nouveaux arrivants ou les collaborateurs gagnant progressivement des responsabilités. Ces entretiens mensuels concernent 100% des salariés depuis 2018.

4 Assurer la Santé et la Sécurité au Travail



Chaque site détient au minimum 2 salariés formés SST ou en capacité de donner les gestes de premiers secours comme les pompiers volontaires et toute demande de formation SST est systématiquement validée par la Direction.

Par ailleurs, des exercices de sensibilisation aux gestes de premiers secours sont proposés 2 fois par an aux collaborateurs, afin de permettre une réaction rapide en cas de problème.

L'intervention d'un ergonome a également eu lieu en 2020 sur le site d'Acolyt Semur. Cette venue d'un spécialiste nous a permis de définir un plan d'actions à mettre en place sur l'intégralité des sites logistiques afin de réaliser des ajustements sur les postes de travail : marchepieds sécurisés, écrans sur bras réglables pour les opérateurs, lumières chaudes LED, tables aux niveaux adaptés, mise en place de tapis anti-fatigues, etc.

5 Assurer un entre équilibre vie professionnelle et vie personnelle



Acolyt propose un aménagement des horaires de travail compatibles avec une "seconde journée" pour les collaborateurs (parents ou non !) travaillant en entrepôt. Pour les collaborateurs travaillant dans les bureaux, la flexibilité est également de mise (télétravail, temps partiel, aménagement d'horaires).

Pour tous les collaborateurs, l'entreprise prend bien entendu en charge la cotisation à une mutuelle d'entreprise avantageuse, mais également le complément de revenu du congé paternité ou maternité des jeunes parents travaillant chez Acolyt !

Enfin, parce que le Covid a été une période stressante et a mis en lumière l'importance du bien-être psychique, Acolyt | B Corp a formé 3 collaborateurs aux risques psychosociaux en cas de besoin de leurs collègues, et propose également une aide financière pour les inscriptions des collaborateurs et de leurs enfants à des activités sportives ou culturelles. Cette aide couvre jusqu'à 200€ des frais d'inscription annuels pour les collaborateurs et 150€ par enfants.



MESURER NOS PROGRES

1 – Améliorer notre empreinte environnementale

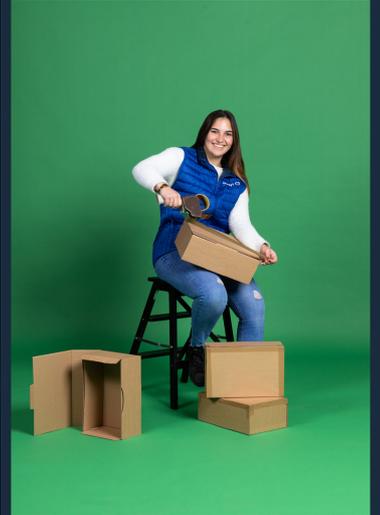
2- Favoriser le développement économique local

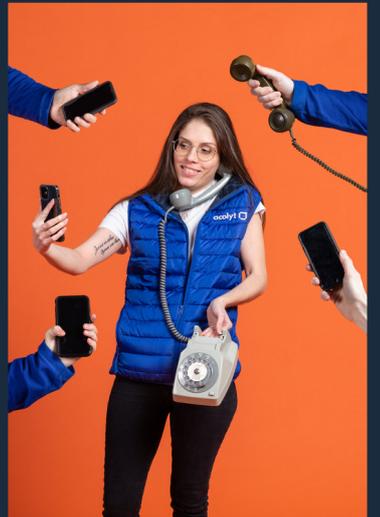
AMBITION 2026	ODD
Réduire nos émissions de carbone selon les recommandations de nos consultants externes	
Contribution à la neutralité carbone globale à hauteur de plus de 100% de nos émissions de nos émissions scopes 1 et 2	
Atteindre le colis 95% écoresponsable	
Atteindre un mix énergétique composé de 100% d'énergies renouvelables	
Engager nos clients dans une démarche vertueuse afin de réduire les déchets sur la chaîne de valeur	
Etudier les pistes de valorisation de nos déchets cartons et/ou plastiques en économie circulaire locale	
Vérifier l'engagement environnemental de nos fournisseurs représentant 95% de nos volumes d'achat (charte de fournisseurs responsables + grille d'évaluation)	
Installer la totalité de nos entrepôts en zone rurale	
Conserver une part minimale de 95% de clients situés en France et 100% en Europe (0% dans les 4e et 5e quintiles de Transparency International)	
Maintenir un niveau d'accueil de stagiaires d'au moins 10 par an	
Pérenniser les postes d'au moins 2 stagiaires en les embauchant en CDI	
Conserver un engagement de don annuel égal à au moins 1% de notre chiffre d'affaires auprès d'associations d'intérêt général locales	
Soutenir des associations étudiantes, sportives et culturelles locales à hauteur de 3000€	

MESURER NOS PROGRES

3- Encourager le développement professionnel de nos collaborateurs

AMBITION 2023	ODD
<p>Limiter le turnover lié à des départs volontaires à 8% maximum par an (soit 1 départ annuel)</p>	 
<p>Embaucher 2 salariés supplémentaires en CDI</p>	 
<p>Embaucher 15 salariés supplémentaires en CDD (pics de saisonnalité)</p>	
<p>Intégrer au moins 2 stagiaires ou collaborateurs en situation de handicap</p>	 
<p>Atteindre le moyen de 2 formations externes reçues par un collaborateur par an</p>	
<p>Continuer de permettre une promotion des collaborateurs dont les entretiens annuels dépassaient les attentes du management sur leur poste</p>	 
<p>Maintenir un niveau de 100% de collaborateurs ayant bénéficié d'une revue mensuelle et annuelle de leur performance (CDI comme CDD)</p>	
<p>Maintenir une formation SST à jour pour au moins 2 collaborateurs par site</p>	
<p>Atteindre un objectif de 0 accident du travail sur site (et maintenir la prévention sur les trajets domicile/travail)</p>	 
<p>Limiter l'absentéisme annuel à 2% (en jours travaillés)</p>	





Accompagner pour faire grandir



Entreprise



Certifiée